

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".



Commentaire 2



En page 3, l'auteur commence par citer deux hadith :

Je voudrai commencer parce qu'a dit le Messenger Muhammad 'Aleyhi salat wa salam à Ka'b Ibn 'Adjra, comme il est rapporté par l'Imam Ahmad dans son Moussnad Ce Hadeeth est Sahih pour Ibn Hadjar, dans « al-amali al mutalaqah », Al Albani et Mouqbil entre autres... Il y a en tout 30 versions pour des compagnons différents si ce n'est plus :

« O Ka'b ibn 'ajra ! Qu'Allah te préserve du Gouvernant des sots !

Et l'on dit : "Quel est ce Gouvernant au Messenger ? »

Il répondit :

« Des Gouvernants qui viendront après moi et ne suivront pas ma Sunna ni ma guide, celui qui les déclarera véridique dans leurs mensonges, et les aidera dans leur injustice ne seront pas des miens et je ne suis pas des leurs, et il ne viendra pas boire à mon bassin, et celui qui ne croira pas en eux dans leurs mensonges et ne les aidera pas dans leur injustice sera des miens et je suis des siens et il viendra s'abreuver à mon bassin. »

Ibn Massoud rapporte quand à lui que le Prophète 'Aleyhi salat wa salam a dit :

« Il y aura des Gouverneurs injustes dont une catégorie des hommes les fréquenterons qui seront des injustes et des menteurs. Celui qui leur tiendra compagnie, croira à leurs mensonges et les

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".

aidera, il n'est pas des miens et je ne suis pas des siens. Par contre celui qui ne leur tiendra pas compagnie et ne les aidera pas, il sera des miens et je serai des siens ».

Nous répondons

Technique d'argumentation :

L'auteur a exposé deux ahadiths sans expliquer clairement au lecteur la thèse qu'il veut défendre par ces deux ahadiths et sans expliquer leur relation avec la thèse (wajhou ddalâla). Il le laisse ainsi seul face au sens apparent des deux ahadiths. Cette technique est critiquable car ce n'est pas celle des Savants, ni même celle des étudiants en Science et elle peut être considérée comme une méthode de manipulation lorsque le sens apparent du Hadîth est ambigu. Et c'est justement le cas ici.

Analyse du Hadîth :

Le sens apparent des deux ahadiths est ambigu à cause de l'expression : « il n'est pas des miens et je ne suis pas des siens ». Cette expression peut être comprise de différentes manières selon qu'on épouse les idées des Khawâridjs, des Mourji-a ou des gens de la Sounnah. Les Khawâridjs comprennent l'expression « n'est pas des miens » par « n'est pas musulman », tandis que les gens de la Sounnah disent que cette expression signifie que la personne n'a pas la foi complète : c'est à dire la foi de ceux qui iront au Paradis sans passer par le châtime. C'est la foi des Croyants avec un grand C.

Pour comprendre, voici les paroles du cheikh de l'Islam ibn Taymiyya (ra) ¹
:

(1) dans majmou' fatawa tome 7 page 524-525, dans la section « « aqîda » dans le livre « Kitâb al-imân al-Awçatt » (la foi intermédiaire) dans le chapitre : « façl : al-ma-thour 'an salaf fi ta'rîf al-imân wa ziyâdatih wa nouççânih » (section : La formulation des salafs dans la définition de la foi, de son augmentation et de sa diminution).

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".

وَبِهَذَا تَبَيَّنَ أَنَّ الشَّارِعَ يَنْفِي اسْمَ الْإِيمَانِ عَنِ الشَّخْصِ ؛ لِإِنْفَاءِ كَمَالِهِ الْوَاجِبِ وَإِنْ كَانَ مَعَهُ بَعْضُ أَجْزَائِهِ كَمَا قَالَ : ﴿ لَا يَزْنِي الزَّانِي حِينَ يَزْنِي وَهُوَ مُؤْمِنٌ ؛ وَلَا يَسْرِقُ السَّارِقُ حِينَ يَسْرِقُ وَهُوَ مُؤْمِنٌ ؛ وَلَا يُشْرِبُ الْخَمْرَ حِينَ يَشْرِبُهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ ﴾ وَمِنْهُ قَوْلُهُ : ﴿ مَنْ عَشَنَّا فَلَيْسَ مِنَّا وَمَنْ حَمَلَ عَلَيْنَا < ٥٢٥ > السَّلَاحَ فَلَيْسَ مِنَّا ﴾ . فَإِنَّ صِبْغَةَ " أَنَا " وَ " نَحْنُ " وَنَحْوَ ذَلِكَ مِنْ ضَمِيرِ الْمُتَكَلِّمِ فِي مِثْلِ ذَلِكَ يَتَنَاوَلُ النَّبِيُّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ وَالْمُؤْمِنِينَ مَعَهُ - الْإِيمَانُ الْمُطْلَقُ - الَّذِي يَسْتَحَقُّونَ بِهِ الثَّوَابَ . بَلَا عِقَابٍ وَمِنْ هُنَا قِيلَ إِنَّ الْفَاسِقَ الْمَلِيَّ يَجُوزُ أَنْ يُقَالَ : هُوَ مُؤْمِنٌ بِاعْتِبَارِ وَيَجُوزُ أَنْ يُقَالَ : لَيْسَ مُؤْمِنًا بِاعْتِبَارِ . وَبِهَذَا تَبَيَّنَ أَنَّ الرَّجُلَ قَدْ يَكُونُ مُسْلِمًا لَا مُؤْمِنًا وَلَا مُنَافِقًا مُطْلَقًا بَلْ يَكُونُ مَعَهُ أَصْلُ الْإِيمَانِ دُونَ حَقِيقَتِهِ الْوَاجِبَةِ . وَلِهَذَا أَنْكَرَ أَحْمَدُ وَعِوَاهُ مِنَ الْأَئِمَّةِ عَلَى مَنْ فَسَّرَ قَوْلَهُ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : " لَيْسَ مِنَّا " لَيْسَ مِثْلَنَا أَوْ لَيْسَ مِنْ خِيَارِنَا وَقَالَ هَذَا تَفْسِيرُ " الْمُرْجِيَّةِ " وَقَالُوا : لَوْ لَمْ يَفْعَلْ هَذِهِ الْكَبِيرَةَ كَانَ يَكُونُ مِثْلَ النَّبِيِّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ . وَكَذَلِكَ تَفْسِيرُ الْخَوَارِجِ وَالْمُعْتَزِلَةِ بِأَنَّهُ يَخْرُجُ مِنَ الْإِيمَانِ بِالْكَلْبِيَّةِ وَيَسْتَحِقُّ الْخُلُودَ فِي النَّارِ ؛ تَأْوِيلٌ مُتَكَرِّرٌ كَمَا تَقَدَّمَ فَلَا هَذَا وَلَا هَذَا .

Avec ça il apparaît clairement que le législateur refuse d'attribuer le nom de « Croyant » à un individu lorsque la foi de celui-ci n'est pas complète même s'il en possède une partie. Comme l'a dit le Prophète sallallahu 'alayhi wa sallam : « **lorsque le fornicateur pratique l'adultère il n'est pas Croyant à ce moment-là, et le voleur n'est pas Croyant au moment où il vole, et le buveur d'alcool n'est pas Croyant au moment où il boit** » et il y a aussi la parole : « **Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres, et celui qui lève les armes contre nous n'est pas des nôtres** ». L'expression « les miens » et « les nôtres » et d'autres pronoms réfléchis du même genre englobent le Prophète sallallahu 'alayhi wa sallam et les Croyants qui ont la foi complète méritant ainsi la récompense sans passer par le châtement. De là il est dit qu'il est permis de dire au sujet du pervers récidiviste qu'il est d'un côté « croyant » et d'un autre côté « pas Croyant ». Avec ça il apparaît clairement que l'individu peut être Musulman sans être Croyant dans l'absolu, et sans être Hypocrite dans l'absolu, mais il détient l'atome de foi (Asslou Al-Iman) et non la foi complète. C'est pour cela que Ahmad (ra) et d'autres parmi les Savants ont réprouvé ceux qui ont expliqué la parole du Prophète sallallahu 'alayhi wa sallam : « **n'est pas des nôtres** » par « il n'est pas comme nous » ou « il ne fait pas parti de l'élite ». Il a dit que c'était l'explication des Mourji-a qui ont dit : « S'il n'avait pas fait commis ce grand péché il serait semblable au Prophète sallallahu 'alayhi wa sallam ». De même, l'explication des Khawâridjs et des Mou'tazilats affirmants que la personne n'a plus de foi et mérite de rester en Enfer pour l'éternité est une explication réprovable comme nous l'avons déjà vu. Ce n'est ni l'un, ni l'autre.

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".

Il a dit plus loin (tome 12 p 478) :

وَمِنْ هَذَا الْبَابِ : قَوْلُهُ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ : « مَنْ عَشَّنَا فَلَيْسَ مِنَّا » لَيْسَ الْمُرَادُ بِهِ أَنَّهُ كَافِرٌ . كَمَا تَأْوَلَّتْهُ الْخَوَارِجُ وَلَا أَنَّهُ لَيْسَ مِنْ خِيَارِنَا . كَمَا تَأْوَلَّتْهُ الْمَرْجِيَّةُ ؛ وَلَكِنَّ الْمَضْمَنَ يُطَابِقُ الْمَطْهَرُ وَالْمَطْهَرُ هُوَ الْمُؤْمِنُونَ الْمُشْتَجِقُونَ لِلنَّوَابِ السَّالِمُونَ مِنَ الْعَذَابِ وَالْعَاشِ لَيْسَ مِنَّا لِأَنَّهُ مُتَعَرِّضٌ لِسُخْطِ اللَّهِ وَعَذَابِهِ .

Dans le même registre on trouve la parole du Prophète sallallahou 'alayhi wa sallam : « **Celui qui nous trompe (ghacha) n'est pas des nôtres** », cette parole ne signifie pas que la personne est mécréante (Kâfir) comme le croient les Khawâridjs et elle ne signifie pas non plus que la personne ne fait pas partie de l'élite comme le croient les Mourji-a. En réalité l'apparence est conforme au sous-entendu. L'apparence consiste en les Croyants qui méritent la récompense sans passer par le châtement. Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres car il s'expose à la colère d'Allah et au châtement.

Explication :

Le cheikh nous dit ici qu'il existe deux types de croyants : Le Croyant qui a la foi complète, et le croyant qui a la foi incomplète. Dans la traduction, nous les distinguons respectivement par le « C » Majuscule et le « c » minuscule. Puis il nous cite quelques paroles du Prophète sallallahou 'alayhi wa sallam dans lesquelles le mot « Croyant » (C majuscule) est employé : le voleur n'est pas Croyant au moment où il vole, c'est-à-dire qu'il n'a pas la foi complète. Mais il détient au minimum l'atome de foi qui fait toujours de lui un Musulman. Puis, dans le même registre, il nous explique que l'expression « n'est pas des nôtres » ou « n'est pas des miens » signifie « ne fait pas partie du groupe des Croyants qui ont la foi complète », mais il fait plutôt partie du groupe des croyants qui ont une foi incomplète.

Quelle différence y a-t-il entre le « Croyant » et « le croyant »? Le Croyant (celui qui a la foi complète) entre au paradis sans passer par le châtement, tandis que le croyant (qui a la foi incomplète) entre au Paradis après être passé par le châtement.

Puis ensuite le cheikh nous informe que les Khawâridjs comprenaient l'expression « n'est pas des nôtres » par « il ne fait plus parti de l'Islam » ou « Il est Mécréant ». Tandis que les Mourji-a eux le comprenaient comme « Ne fait

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".

pas partie de l'élite » ou « n'est pas semblable au Prophète sallallahou 'alayhi wa sallam dans la foi ».

Par conséquent nous nous sentons obligés de poser la question suivante à l'auteur : Quelle signification donnez-vous à l'expression « il n'est pas des miens et je ne suis pas des siens » ?

S'il répond : Je ne les sorts pas de l'Islam, ce sont des désobéissants. Ils ont désobéi à Allah et ils méritent le châtement, mais ne méritent pas de rester en Enfer à perpétuité.

Nous répondons : Nous sommes d'accord avec vous. Mais dans ce cas quel est le rapport de ces deux ahadiths avec le sujet de la rébellion contre les Gouverneurs ? Aucun des deux ahadiths n'appelle à la révolte contre les Gouverneurs injustes.

S'il répond : « il n'est pas des miens et je ne suis pas des siens » signifie qu'ils sortent de l'Islam.

Nous lui répondons : Ce n'est pas la signification que lui donnent les gens de la Sounnah et de la Djamaa'a mais c'est plutôt la signification que lui donnent les Khawâridjs et les Mou'tazilats comme l'a indiqué le cheikh de l'Islam ibn Taymiyya qu'Allah lui fasse miséricorde.

NB : Pour en savoir plus sur l'atome de foi (Asslou Al-Iman) que nous traduisons aussi par "noyau de foi", voir notre ouvrage : " L'acte de mécréance majeure reflet de la mécréance du coeur " (partie 1).

Réponse sans effort, à la lettre dite en "Or".